



**HAL**  
open science

## VIP - Centre de Recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. VIP - Centre de Recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02033164

**HAL Id: hceres-02033164**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033164>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques (VIP)

EA 3643

de l'Université de Versailles Saint-  
Quentin-en-Yvelines



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques (VIP)

EA 3643

de l'Université de Versailles Saint-  
Quentin-en-Yvelines

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



# Rapport d'évaluation



## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques (VIP)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA 3643

Nom du directeur : Mme Emmanuelle SAULNIER-CASSIA

## Université ou école principale :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

## Autres établissements et organismes de rattachement :

## Date(s) de la visite :

20 novembre 2008



# Membres du comité d'évaluation

## Président :

M. Jacques CHEVALLIER, Université Panthéon-Assas, Paris 2

## Experts :

M. Jacques COMMAILLE, Ecole Normale Supérieure de Cachan

Mme Frédérique COULÉE, Université d'Orléans

M. Jacques GERSTLÉ, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1

M. Jean-Claude HALLOUIN, Université de Poitiers

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Sabine ROZIER, représentant le CNU

# Observateurs

## Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre MULLER

M. Rostane MEHDI

## Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Gérard CAUDAL, Vice-Président du Conseil scientifique, Université de Versailles-Saint-Quentin



# Rapport d'évaluation



## 1 • Présentation succincte de l'unité

- L'équipe est exclusivement formée d'enseignants-chercheurs de droit public : six professeurs (dont un extérieur à l'UVSQ), neuf maîtres de conférences (dont 1 extérieur) – dont quatre habilités à diriger des recherches –, deux PAST. Un recrutement de professeur est prévu en 2009 (en droit international).

- A cette équipe s'ajoutent vingt-sept professionnels de provenance très diverse (juridictions administratives, collectivités locales, cabinets d'avocats, Universités étrangères...). Si l'apport de ces professionnels n'est pas sans intérêt, on s'étonne qu'ils soient plus nombreux que les enseignants-chercheurs permanents, alors que leur degré d'implication dans les activités de recherche et dans la vie du laboratoire est par essence même limité. Le nombre de publiants est de 13 sur 15.

- L'équipe compte, à la date du dépôt du dossier, onze doctorants (quatre ont obtenu leur master à l'UVSQ ; deux thèses seulement ont été soutenues au cours des quatre dernières années (portant apparemment sur des thèmes périphériques à ceux retenus par le laboratoire). Elle compte un groupe relativement consistant d'ATER et de moniteurs (onze à la date du dépôt du dossier), mais le plus souvent inscrits en thèse dans d'autres Universités (notamment à Paris 2).

## 2 • Déroulement de l'évaluation

Après la présentation de l'équipe, de son évolution et de ses projets faite par la directrice, une discussion s'est engagée entre le comité et les membres (qui étaient dans leur quasi-totalité présents). A la suite de cette discussion, un échange a eu lieu avec les doctorants qui avaient assisté à la réunion, cette fois sans la présence des enseignants-chercheurs.

## 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

VIP a succédé en février 2008 au laboratoire "Droit de la ville et des politiques urbaines" (DVPU), qui avait été créé en 2003. Alors que DVPU était spécialisé dans le droit de l'urbanisme, VIP est conçu, à l'instar des autres équipes de recherche de la faculté de droit et de science politique, comme une équipe "généraliste", qui entend couvrir tout le champ du droit public – voire au-delà (théorie du droit). Cet élargissement du périmètre de recherche, qui a été décidé indépendamment de toute pression extérieure, s'explique par le souci d'intégrer dans une même unité de recherche tous les enseignants de droit public ; il a été assorti de la désignation d'un nouveau directeur.

Le bilan du laboratoire précédent, qui était intégré dans le réseau d'équipes françaises travaillant dans le champ de l'urbanisme (le GRIDAUH), était relativement modeste : le point fort de son activité résidait dans l'organisation de rencontres régulières entre les différents acteurs du droit de la ville et des politiques (neuf "forums" tenus pendant la période de référence) ; sept conférences étaient par ailleurs organisées et un colloque avait été tenu, un partenariat ayant été noué avec la Roumanie (formalisé par la création d'un site internet dédié). On note également que deux contrats de recherche ont donné lieu à des publications dans les cahiers du Gridauh. Le renforcement de l'équipe était sans nul doute souhaitable.



Les moyens de VIP sont limités : un ingénieur d'études doit cependant être affecté à temps partiel à l'équipe à partir du 1er décembre (VIP ne bénéficiait jusqu'alors que de l'appui de contractuels à temps partiel) ; le réaménagement de salle de travail et de documentation doit se poursuivre. Les ressources financières proviennent quasi exclusivement, si l'on excepte une subvention (réduite) d'une collectivité territoriale des crédits universitaires (dotation de base + dotation spécifique) : VIP avait répondu à l'appel à projets "Gouverner et Administrer" de l'ANR, mais sans succès.

## 4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Trois équipes ont été constituées en avril 2008. Elles rassemblent les membres de l'unité en fonction de leur spécialité.

- \* L'équipe "Contrats publics – Droit de la ville et des politiques urbaines" se situe dans la continuité des recherches menées par l'unité précédente : elle entend poursuivre l'organisation des Forums de droit de la ville, ainsi que les conférences et partenariats qui constituaient l'essentiel de son activité. Un colloque sur "l'évolution du droit des contrats publics au prisme du contentieux contractuel" est envisagé pour 2010.
- \* L'équipe de "Droit constitutionnel droits européens et droit politique" entend organiser des conférences d'actualité ainsi qu'un colloque en 2011 sur les fictions juridiques. Elle a contruit, en collaboration avec le CARPO et en partenariat avec l'Institut Michel Villey de Paris 2, un projet de constitution d'un corpus de "droit politique", présenté pour financement à l'ANR : ce projet n'a pas été retenu mais l'équipe compte le représenter.
- \* L'équipe "Contentieux et polices" entend se spécialiser dans les questions de police. Elle compte travailler en partenariat avec les autres équipes de recherche de la faculté. Elle envisage des rencontres avec des auteurs, des tables-rondes et des colloques.

Parallèlement, des projets transversaux sont prévus (partenariats internationaux, création fin novembre 2008 d'un site de l'unité, édition de revues électroniques, aménagement de la bibliothèque) ; il ne s'agit pas cependant de véritables projets de recherche.

Ces différents projets, autour desquels doivent s'investir les membres de l'unité, ne sont cependant pas soutendus par une thématique d'ensemble.

## 5 • Analyse de la vie de l'unité

VIP est structuré de manière très souple : il n'existe pas de conseil de laboratoire mais seulement des réunions (à périodicité indéterminée) rassemblant les membres. Deux directeurs-adjoints assistent la directrice.

Les doctorants semblent être satisfaits de l'aide que leur apporte l'équipe : des réunions sont organisées spécialement à leur intention : certains d'entre eux participent à l'étude de la jurisprudence de la Cour d'appel de Versailles. Le fait qu'une partie de ces doctorants soient inscrits dans d'autres Universités réduit leur implication dans les activités de l'unité.



## 6 • Conclusions

– Points forts :

- VIP est la résultante d'une profonde restructuration de l'unité de recherche précédente, qui était spécialisée dans le droit de l'urbanisme.

– Points à améliorer :

- Cette restructuration, qui visait à donner aux enseignants de droit public de la faculté une équipe d'accueil, a abouti, en l'état, à la juxtaposition d'équipes enseignantes dont les spécialités et les centres d'intérêt sont très différents ; le rattachement à l'équipe de certains enseignants apparaît au demeurant assez formel. VIP n'est pas parvenu, pour le moment, à définir des axes de recherche transversaux qui permettraient de dépasser ces clivages disciplinaires : l'absence de projet collectif donne du même coup à l'unité une fragile unité et une faible visibilité.
- Par ailleurs, le nombre très réduit des thèses soutenues au cours du dernier contrat, entraînant le recrutement de moniteurs et d'ATER provenant d'autres Universités, est préoccupant.
- Il reste que l'effort de restructuration qui a été engagé est sans nul doute très méritoire : il est de surcroît récent et le dynamisme de la nouvelle équipe de direction devrait produire, à terme, des effets positifs.

– Recommandations :

- Il convient dans tous les cas d'inciter VIP à tenter d'améliorer sa cohésion, en s'efforçant de dégager des thèmes transversaux d'intérêt commun, autour desquels pourraient se retrouver les membres et qui seraient de nature à conférer à l'équipe son identité.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	A	B	B	B





# UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LA PRESIDENCE

Versailles, le 25 mars 2009

La Présidente de l'Université de  
Versailles Saint-Quentin-en-  
Yvelines

Affaire suivie par :

Monique COHEN

Tél. 01 39 25 78 41

Fax. 01 39 25 78 94

Mél. : [monique.cohen@uvsq.fr](mailto:monique.cohen@uvsq.fr)

Réf : SF/MC/DB/DREDDVal 09-113

à

Monsieur Pierre GLORIEUX  
Directeur de la section des unités  
de recherche à l'AERES

Objet : Evaluation EA 3643 – Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques  
(VIP)

Monsieur,

Ayant pris connaissance du rapport d'évaluation de l'AERES communiqué le 19 mars 2009 concernant le laboratoire Versailles-Saint-Quentin Institutions Publiques (VIP) je vous adresse ci-dessous les commentaires du professeur Emmanuelle Saulnier-Cassia, directrice de cette unité de recherche et du professeur Gérard Caudal, vice-président du conseil scientifique à l'UVSQ :

➤ **Commentaires de la directrice du laboratoire :**

Le centre VIP constate avec satisfaction que les efforts qu'il déploie depuis un an ont bien été perçus par le comité de visite.

La lecture du rapport appelle un certain nombre d'observations. Seules les quelques précisions qui nous paraissent essentielles figurent ci-après :

**Eléments factuels :**

- Le bilan du DVPU est sous estimé : 9 forums ont été organisés et non 8, le nombre de conférences est de 7, et deux contrats de recherche qui ont donné lieu à publication dans les Cahiers du Gridauh (2004 et 2005 : "La construction historique de l'intercommunalité dans les villes nouvelles" ; "Etat de droit et urbanisme") ne sont pas mentionnés dans le rapport d'évaluation ; le partenariat avec l'université roumaine qui a permis la création d'un centre de recherche dans sa faculté de droit n'est pas valorisé ; un site internet pour le DVPU avait été créé par le directeur du DVPU (seul laboratoire de l'UFR de Droit et Sciences Politiques à avoir créé un site internet) ; enfin la nécessité d'évolution de cette structure découlait notamment du fait qu'elle ne restait pas cantonnée à son champs disciplinaire initial (droit de l'urbanisme et droit de la ville).

- Un colloque organisé en avril 2008 depuis la transformation du laboratoire (mais avant le changement officiel de nom) en droit des étrangers et transversal à deux équipes de recherche, publié aux éditions Dalloz (janvier 2009) n'est pas mentionné, alors que sa qualité scientifique ne peut être mise en doute et que la

nouvelle équipe de direction du VIP a voulu dès ses premiers mois d'existence organiser une manifestation d'envergure.

**Questions de fond :**

- L'homogénéité et les projets transversaux du VIP sont minorés : le projet transversal de recherche sur Handicap et droit public, piloté par l'équipe 1, mais transversal aux deux autres et impliquant des membres de chaque équipe de recherche (titulaires, deux PAST, chercheurs associés du VIP) n'est pas mentionné alors qu'il est déjà bien avancé (20 intervenants ont déjà remis la trame de leur contribution à venir, qui fera l'objet d'une publication début 2010 et d'un colloque au 1er semestre 2010) et qu'il répond à l'objectif de cohésion et de transversalité.

➤ **Commentaire de l'UVSQ :**

Cette équipe d'accueil, seul laboratoire de l'UVSQ en droit public, joue un rôle irremplaçable pour l'adossement recherche des formations de l'UVSQ de cette discipline, notamment la mention de master « droit public ». L'élargissement du périmètre de recherche du laboratoire suite à l'arrivée de la nouvelle équipe de direction, en permettant d'intégrer tous les enseignants-chercheurs de droit public, a renforcé ce positionnement de VIP au sein de l'UVSQ. Cette situation irremplaçable, ainsi que le dynamisme de la nouvelle équipe de direction souligné par le rapport, justifient pleinement le soutien de l'UVSQ à ce laboratoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma respectueuse considération.

Sylvie FAUCHEUX  
Professeur des Universités

